

SERVICE: DIRECTEUR FINANCIER

Nombre d'exemplaires: 3

Visa du Service:

Visa de Mme la D.G. f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 02 DECEMBRE 2019

SEANCE PUBLIQUE

N° 02.- ZONE DE SECOURS VESDRE, HOËGNE & PLATEAU - Clé de répartition dans le déficit de la Zone - Dénonciation de l'accord du 24 novembre 2014.

LE CONSEIL,

Vu sa délibération du 24 novembre 2014 approuvant la clé de répartition de la dotation locale ainsi que le principe du lissage du surcoût de l'impact sur les communes;

Vu l'absence d'accord au 1er novembre 2019 sur les dotations communales 2020 de la Zone de Secours tel que prévu par l'article 68 § 2 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile;

Vu le délai du 15 décembre prévu par l'article 62 § 3 de cette même loi afin que M. le Gouverneur puisse statuer en cas de désaccord sur les dotations communales;

Vu la nécessité d'approuver le budget communal 2020 avant le 31 décembre 2019 sur base de dotations arrêtées;

Vu la proportion trop importante de l'intervention financière de la Ville de Verviers dans le déficit de la Zone de Secours et la prise en compte d'un critère non retenu par la loi du 15 mai 2007 (la présence d'une caserne de professionnels) pour le calcul de cette clé;

Vu la décision du Collège communal du 26 novembre 2019;

Par * voix contre * et * abstentions,

DECIDE

de dénoncer sa décision du 24 novembre 2014 fixant la clé de répartition pour la Ville de Verviers dans le déficit de la Zone de Secours "Vesdre, Hoëgne & Plateau".

La présente délibération sera transmise à M. le Gouverneur de la Province.